

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA CHAPELLE CRAONNAISE (Mayenne)

Séance du 11/03/2020

L'an deux mil vingt, le onze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LA CHAPELLE CRAONNAISE dûment convoqué le quatre mars s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard LECOT, Maire.

Étaient présents : MM. AUBERT Patrick et GAROT Rémi, adjoints,
MM.BEAUMONT David, HOUTIN Jean-Christophe et MALLE Anthony, Mmes CHAUDET Denise,
TCHERTAN Viorika et PAILLARD Nelly
Formant la majorité des membres en exercice

Était absent excusé :

Le Conseil Municipal a désigné M. AUBERT Patrick, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire de séance.

Nombre de conseillers : En exercice 09
Quorum 05
Présents 09
Votants 09

Approbation du compte-rendu de la réunion du 19/02/2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 19/02/2020.

Objet des délibérations

2020-03-01	Approbation des Comptes de gestion du percepteur 2019 - Budgets commune et lotissement des acacias
2020-03-02	Approbation des Comptes Administratifs 2019 – Budgets commune et lotissement des acacias
2020-03-03	Affectation des résultats 2019 – Commune
2020-03-04	Renouvellement du dispositif « Opération Argent de Poche » en 2020

***Délib 2020-03-01 : Approbation des Comptes de gestion du percepteur 2019 - Budgets commune et lotissement des acacias**

***Délib 2020-03-02 : Vote des Comptes Administratifs 2019 – Budgets Commune et Lotissement des Acacias**

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés commune 2018		38 613,72		23 341,59		61 955,31
Résultats reportés assainissement REGUL 2017				328,78		328,78
Opérations de l'exercice 2019	223 501,53	281 148,44	125 188,33	97 301,20	348 689,86	378 449,64
TOTAUX	223 501,53	319 762,16	125 188,33	120 971,57	348 689,86	440 733,73
Part affectée à l'investissement	30 000,00					
Résultat de clôture (Recettes - Dépenses)	57 646,91		-27 887,13		29 759,78	
Restes à réaliser			13 782,15	3 750,20	13 782,15	3 750,20
TOTAUX CUMULES	253 501,53	319 762,16	138 970,48	124 721,77	392 472,01	444 483,93
RESULTATS DEFINITIFS	66 260,63		-4 216,76		52 011,92	

COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
Résultats reportés commune	1 392,62			33 423,44	1 392,62	33 423,44
Opérations de l'exercice	40 780,67	40 677,53	46 420,70	39 889,05	87 201,37	80 566,58
TOTAUX	42 173,29	40 677,53	46 420,70	73 312,49	88 593,99	113 990,02
Résultat de clôture	-103,14		-6 531,65		-6 634,79	
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	42 173,29	40 677,53	46 420,70	73 312,49	88 593,99	113 990,02
RESULTATS DEFINITIFS	-1 495,76		26 891,79		25 396,03	

Délib 2020-03-03 : Affectation des résultats 2019 - commune*OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – COMMUNE****Considérant que l'exercice 2019 fait apparaître :**

Excédent cumulé de la section de fonctionnement de	57 646,91
Déficit cumulé de la section d'investissement de	-27 887,13

Détermination du résultat de fonctionnement 2019

Excédent antérieur reporté	38 613,72
part affectée à l'investissement	-30 000,00
Résultat exercice 2019	57 646,91
Soit un résultat 2019 cumulé	66 260,63

Détermination du résultat d'investissement 2019

Excédent antérieur reporté	23 341,59
excédent antérieur assainissement	328,78
Résultat exercice 2019	-27 887,13
Soit un résultat 2019 cumulé	-4 216,76

Détermination des restes à réaliser 2019

Restes à réaliser dépenses	13 782,15
Restes à réaliser recettes	3 750,20
	-10 031,95

Soit un besoin de financement investissement de	14248,71
--	-----------------

Affectation des résultats en 2019

Affectation en investissement recettes - 1068	50000.00
Report en fonctionnement recettes - 002	16260.63

***Délib 2020-03-04 : Renouvellement du dispositif « Opération Argent de Poche » en 2020**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le dispositif « Opération argent de poche ».
L'opération argent de Poche 2020 aura lieu durant les 2 semaines de vacances d'avril ou 1 semaine ?
(du 13 au 17 avril) ainsi que trois semaines en juillet (du 6 au 25 juillet), à raison de 3h par jour.

Pour rappel :

- l'URSSAF : sollicitation pour exonération des charges sociales
- Contrats à venir entre la commune et les jeunes concernés à signer.
- Annonce dans info locale pour inviter les jeunes à s'inscrire dès le 18 mars

Questions diverses :

- *M. SUHARD a été contacté pour la vérification des toitures mairie, église et chez Mme MACE.*

Date Prochaine réunion du Conseil Municipal

Proposition le ...

Heure de fin de séance :21h45